



BAS CHANTENAY

Actualité

Bas Chantenay :
démarrage des opérations

Dossier

Cale de la Carrière :
un projet ambitieux
et exotique

Patrimoine

CAP 44 : les Grands Moulins
de Loire ou la révélation
d'un patrimoine historique

JOURNAL DE PROJET | JUIN 2019 | N°4



2/3 | ACTUALITÉ

Bas-Chantenay : démarrage des opérations

C'est parti pour le projet du Bas-Chantenay. Nourri par le dialogue citoyen, le projet d'aménagement dessiné par l'urbaniste Bernard Reichen entre en phase opérationnelle.

La cale de la Carrière est en chantier. Travaux de confortement de la falaise, aménagement paysager, mise en service de la cascade : la partie ouest du Jardin extraordinaire s'ouvrira aux visiteurs en septembre. L'ouverture de la partie est quant à elle, est prévue dans un second temps avec l'inauguration de l'Arbre aux hérons.

En surplomb du jardin, la promenade des 7 belvédères sera achevée en juin, avec celui de l'Hermitage conçu par l'artiste japonais Tadashi Kawamata. L'œuvre sera intégrée au parcours du Voyage à Nantes.

Plus à l'ouest, **la cale de l'Usineélec-**

trique amorce sa mutation dans le domaine maritime. La société Black Pepper s'y installe cet été. Elle travaillera notamment sur le voilier du skipper Armel Tripon engagé dans le prochain Vendée Globe. Elle sera rejointe par la start-up toulousaine Airseas fin 2020 (lire aussi p. 8).

La cale Dubigeon va également connaître quelques transformations et nouveautés. En fin d'année, une micro-brasserie artisanale accueillera ses premiers clients dans le bâtiment de l'ancienne huilerie, construit en 1852 et entièrement réhabilité. Elle s'intégrera dans un pôle d'activités, Les Docks de



Aménagement de la cale de la Carrière.

la Ville, La Loire. Sur le **parcours de la Loire**, 2018 a vu la réalisation d'une piste cyclable confortable le long de la rue des Usines. Sur les hauteurs de Chantenay, le **parcours des Coteaux** s'est enrichi grâce à un atelier citoyen en 2017-2018. 7 boucles et 52 « pépites » ont été définies. La concertation se poursuit en 2019, notamment sur l'appellation des belvédères et sur la mise au point de panneaux d'information le long de la promenade (lire aussi p. 7).

POURQUOI L'APPELLATION DE « CALE » ?

Les cales sont des « parties en pente d'un quai ». Bernard Reichen a défini cinq secteurs à enjeux appelés à se transformer et les a dénommés « cales ». Si l'on comprend aisément le terme quand on parle des bords de Loire, il reste une interrogation sur le Bois Hardy, situé assez loin du fleuve. C'est que depuis le XIX^e siècle, les constructions ont gagné sur le fleuve, faisant reculer la Loire. Le Bois Hardy à l'époque, avait les pieds dans l'eau !

La cale de l'Usine Électrique va voir s'installer des entreprises du secteur maritime et des énergies marines renouvelables

Chantenay. À partir de janvier 2020, une navette fluviale partira des Docks de Chantenay pour rejoindre l'île de Nantes. Toujours cale Dubigeon, la grue noire, inscrite au titre des monuments historiques, sera rénovée en 2020.

Du côté de **la cale Bois Hardy**, un atelier citoyen d'environ 80 personnes a travaillé sur l'aménagement des jardins potagers et la construction d'un lieu collectif. La concertation se poursuit en à l'automne 2019, notamment sur la conception d'un espace partagé en cœur de quartier (lire aussi p. 7).

Le projet de Bernard Reichen s'appuie également sur trois parcours – Les Coteaux,



Cale de la Carrière : un projet ambitieux et exotique

La « cale » de la Carrière constitue l'un des cinq lieux majeurs d'évolution du Bas-Chantenay. C'est ici que va venir s'implanter le Jardin extraordinaire et son arbre aux hérons.

À l'extrême Est du quartier, en prise directe avec le centre-ville, l'ancienne carrière se déploie sur 3,5 hectares le long du boulevard de Cardiff. Au cœur des trois parcours du Bas-Chantenay définis par l'urbaniste Bernard Reichen -les Coteaux, la Plaine et la Loire-, elle intègre également la première branche de l'étoile verte, un réseau de promenade de 42 km qui connecte les rivières, vallées, parcs et jardins de la métropole nantaise.

L'ancienne carrière deviendra demain un jardin extraordinaire baigné par une cascade tombant des falaises de 25 mètres de haut. Protégé par ces murs naturels, le 101^e jardin de Nantes bénéficiera d'un « micro-climat » favorable au développement des arbres et des plantes. Lierres, plantes d'eau géantes, bananiers et autres fougères arborescentes contribueront à créer une ambiance exotique.

C'est dans cet écrin de verdure que se dressera l'Arbre aux Hérons, une structure monumentale de 35 mètres de haut imaginée par François Delarozière et Pierre Oréface, les concepteurs des Machines de l'île. La partie est de la Carrière accueillera également un mur d'escalade de 30 voies réparties en quatre niveaux de difficultés.

En surplomb du jardin, l'artiste Tadashi Kawamata construit un belvédère offrant l'un des plus beaux points de vue sur Nantes. Conçu comme un grand nid de bois, il sera accessible par un couloir encadré de palissades. Six autres belvédères viendront entourer la carrière le long d'une promenade offrant des points de vue inédits sur le fleuve.

Jardin extraordinaire - Agence de paysagistes Phytolab, sous la maîtrise d'ouvrage de Nantes Métropole Aménagement et Nantes Métropole. Livraison partie ouest du jardin : automne 2019

*Grutage du belvédère
de la rue des Garennnes.*



LE SAVIEZ-VOUS ?

La carrière Misery fut un lieu d'extraction de la pierre à partir du XVI^e siècle. Elle fut ensuite occupée par l'industrie de la bière à partir de 1900, puis désertée en 1985.

La Carrière Misery se prépare

Les avez-vous remarqués ? De décembre 2018 à mars 2019, des grimpeurs casqués et encordés ont escaladé sans relâche la falaise de la carrière Misery. Ces « employés en travaux d'accès difficile sur des éléments instables » étaient chargés de vérifier l'état de la roche et d'identifier les endroits à sécuriser pour éviter la chute de blocs de pierre. Il s'agissait ensuite de renforcer ces « mail-
lons faibles » avec des barres d'acier enfoncées dans le rocher sain, et de conforter l'ensemble grâce à l'injection de ciment. 600 barres ont ainsi été posées et vérifiées.

Autre intervention : en janvier, se sont déroulés des essais autour de la future cascade. Celle-ci sera composée de trois jets d'eau rapprochés et fonctionnera en circuit fermé pour économiser l'eau. La contrainte : ne pas toucher le bord de la falaise en trouvant les bonnes distances de retombée. D'autres essais sont prévus dans les mois qui viennent.

En mars enfin, la carrière a été survolée par un drone au petit matin pour effectuer un relevé de températures sur l'ensemble du site. Résultat : les températures les plus froides ont été relevées près de la Loire (-2° à -3° C) et les plus élevées à proximité de la falaise (+3° à +4° C). Egalement abrité du vent, le futur jardin pourra accueillir sans problème une grande diversité de plantes subtropicales.

*Sécurisation des parois : société Ouest Acro
Cascade : Arrosage Système
Drone : société Artélia
Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole
Aménagement*



Essai de mise en eau du bassin pendant l'hiver.

EN BREF

La promenade des belvédères ouverte pour l'été 2019

D'ici l'été 2019, les visiteurs pourront emprunter la promenade des belvédères sur les hauteurs de Chantenay et profiter des points de vue remarquables sur la Loire, l'île de Nantes et Trentemoult. À partir de la rue de l'Hermitage, premier arrêt sur l'esplanade Jean-Bruneau

entièrement rénovée. Poursuivre par le square Jules-Verne puis, en arrivant en surplomb du jardin, faire une halte sur le belvédère de l'Hermitage conçu par l'artiste Tadashi Kawamata. Filer vers le belvédère-pergola devant l'école primaire des Garennes, avant de faire une pause à la guérite du square Schwob. Rejoindre enfin le haut de l'avenue de Lusançay et terminer par l'escalier de Lusançay.



Travaux rue de l'Hermitage

L'aménagement de la rue de l'Hermitage est en cours jusqu'en juin 2019 et la rue est barrée pendant toute la durée du chantier. Elle est entièrement refaite pour rendre les cheminements piétons plus confortables. La chaussée est rétrécie, mais les deux sens de circulation sont conservés, ainsi que les places de stationnement côté opposé à la Loire.

Démolition des bâtiments rue Sembat

Les travaux de démolition de l'ancien garage Renault et du bâtiment situé au pied de la Carrière, rue Marcel-Sembat, débiteront en juin.

Grutage du belvédère de l'Hermitage de l'artiste Tadashi Kawamata.



Le bardage bleu de l'immeuble a été posé dans les années 70

6 | PATRIMOINE

CAP 44 : les grands moulins de Loire ou la révélation d'un patrimoine historique



L'ancienne minoterie des Grands Moulins de Loire

Avec sa silhouette massive et son bardage bleu, difficile de ne pas le remarquer. En bord de Loire et face à la carrière, CAP 44 sera transformé.

Après une consultation citoyenne début 2018 (lire aussi p. 7), la collectivité a tranché en faveur de la transformation de CAP 44. Cette ancienne minoterie construite en 1895 par Les Grands Moulins de Loire et convertie en bureaux dans les années 70 va donc connaître une nouvelle vie. Si tous les éléments du programme ne sont pas encore connus, certains axes ont été définis.

Le **bardage bleu**, unanimement décrié, sera enlevé, laissant apparaître l'ossature originelle du bâtiment.

La **partie ouest** sera conservée avec, à son sommet, un belvédère offrant des vues remarquables à 360°, sur le fleuve bien sûr,

mais aussi sur le jardin et l'arbre aux hérons. La **partie est** sera abaissée avec la démolition de plusieurs étages permettant d'ouvrir le regard sur l'horizon. Le rez-de-chaussée sera rendu transparent pour mieux voir la Loire au ras de l'eau. Témoin du passé industriel nantais et de l'innovation en matière de construction, ce bâtiment en effet, est le premier bâtiment au monde construit en béton armé selon le procédé Hennebique. Des études techniques et programmatiques sont en cours pour que le bâtiment soit rénové à la livraison de l'arbre au héron.

La grue noire inscrite au titre des monuments historiques

Pour apprécier sa silhouette dissymétrique en surplomb du fleuve, il faut la regarder depuis Trentemoult. Construite en 1942, la grue Titan noire, construite par les ateliers nantais Joseph Paris, a été inscrite au titre des monuments historiques en octobre dernier. Pendant 25 ans, elle servait à armer les bateaux construits dans les chantiers Dubigeon. Propriété de la Ville de Nantes depuis 2012, elle est désormais protégée et fera l'objet de travaux de rénovation en 2020.



La grue noire des anciens chantiers navals Dubigeon

L'église Saint-Martin de Chantenay a retrouvé son clocheton

Propriétaire d'une vingtaine d'édifices religieux, la Ville de Nantes doit en assurer l'entretien et la conservation. Dans ce contexte, elle a réalisé des travaux de couverture de l'église Saint-Martin de Chantenay et de restauration du clocher. Le 7 mars dernier, l'église inscrite au titre des monuments historiques a retrouvé son clocheton.

7 | CONCERTATION

2017-2018 : retour sur deux ans de participation citoyenne

Le projet urbain du Bas-Chantenay se construit avec les habitants, les professionnels, les usagers. Depuis deux ans, trois sujets majeurs ont fait l'objet d'ateliers : l'aménagement de la cale du Bois Hardy, la promenade du Coteau et l'avenir de CAP 44.

Bois Hardy : un secteur durable et écologique

Bois Hardy fait partie des cinq secteurs, ou cales, appelés à se transformer. De novembre 2017 à février 2018, trois réunions publiques et trois ateliers citoyens ont réuni plusieurs dizaines de personnes. Appelés à s'exprimer sur la création de jardins et d'un lieu partagé au cœur du quartier, les participants ont fait évoluer les thématiques du débat et le projet d'aménagement. Des constructions ont été déplacées pour laisser davantage de place aux jardins potagers. Des préconisations sur les matériaux de construction seront intégrées aux cahiers des charges des promoteurs. Le dialogue citoyen va se poursuivre à l'automne 2019 pour définir ensemble le futur lieu partagé.

Phase opérationnelle : 2021
Premières livraisons : 2025

Parcours du Coteau : à la recherche de pépites

Déjà en 2013, le diagnostic sensible du paysage réalisé avec les habitants avait mis en exergue la présence d'itinéraires piétons inédits dans le quartier. Dans son projet, Bernard Reichen reprend cette idée en imaginant le parcours des Coteaux. Du square Maurice-Schwob au Grand Bellevue, il se déploie sur les hauteurs du quartier, reliant entre eux les principaux lieux d'intérêt. D'avril à septembre 2017, un atelier citoyen

a réuni une trentaine de personnes. L'idée ? À partir de leur vécu du quartier, révéler des « pépites » en lien avec le parcours. 152 pépites ont été recensées, et mises en récit dans une saga familiale fictive. Elles ont donné lieu à la création de sept boucles de balade. La concertation se poursuit à l'automne autour de deux axes : la mise en œuvre de panneaux d'information sur le parcours et la dénomination des 7 belvédères.

Cap 44 - une démarche de concertation innovante

Pour décider de l'avenir de CAP 44, la Ville de Nantes a mis en place une démarche de concertation originale. Du 29 mars au 30 avril 2018, elle a donné aux Nantais.es la possibilité de s'exprimer sur les futurs usages du site, de façon individuelle ou collective. Une conférence et une table ronde ont permis à chacun de prendre la mesure des trois scénarios possibles : préserver la volumétrie de CAP 44, le transformer ou le démolir. Une commission citoyenne de 12 personnes volontaires a ensuite été chargée de synthétiser les débats et les contributions. En juin 2018, elle a remis un avis citoyen à la Collectivité qui a tranché en octobre en faveur de la transformation du bâtiment.



Balade urbaine sur les bords de Loire

8 | ACTUALITÉS



AirSeas s'installe sur la cale de l'usine électrique

Elle construit des ailes de cerf-volant de 1 000 m² pour tracter les navires de commerce : la société toulousaine Airseas s'installera fin 2020 sur le site de l'ancienne usine électrique, futur pôle du secteur maritime et des énergies marines renouvelables. Objectif du concept « Seawing » : réaliser des économies de carburant et réduire l'émission de CO₂. Nantes Métropole Aménagement construit un immeuble d'environ 6 000 m² comprenant un hall de prototype des ailes ainsi qu'un ensemble de bureaux. L'arrivée à Nantes de la start-up Airseas constitue un maillon essentiel d'une nouvelle filière économique liée au nautisme, développée avec les villes de Saint-Nazaire et de la Baule.



Black Pepper choisit le Bas Chantenay

Installée dans la région nantaise depuis 2012, la société Black Pepper va rejoindre la cale de l'usine électrique en 2020. Pour ce chantier naval qui construit des bateaux d'exception -bateaux de course, bateaux de série très haut de gamme, bateaux sur mesure-, « s'installer sur la cale de l'usine électrique représente l'opportunité de nous agrandir et d'être au bord de l'eau. Par ailleurs, la création d'un pôle économique dédié aux activités nautiques est intéressante pour favoriser les échanges » explique Michel De Franssu, directeur général. Rendez-vous en 2020 !

Le quai des Plantes s'étend jusqu'à la gare maritime

Après son succès de 2018, le Quai des Plantes et ses mille arbres retrouveront leur place en bord de Loire de mai à octobre 2019. Mieux : le quai sera prolongé jusqu'à la gare maritime avec 500 arbres supplémentaires.

Une navette fluviale en 2020

C'était un engagement du Grand Débat sur la Loire : créer de nouvelles navettes fluviales connectées au réseau de transport en commun. Ce sera chose faite à partir de 2020 : la création d'une ligne de Navibus reliera le Hangar à Bananes au quartier du Bas-Chantenay. D'ici 2023, trois autres lignes devraient compléter le dispositif.

Inauguration de la promenade des Belvédères

La promenade des Belvédères sera inaugurée le samedi 29 juin prochain. À cette occasion, une exposition se tiendra dans le square Schwob et plusieurs visites seront organisées dans l'après-midi pour découvrir le projet urbain du Bas Chantenay et ses actualités. Renseignements auprès de l'équipe de quartier : 02 40 95 25 77.

Les acteurs réunis autour du projet de territoire du Bas-Chantenay

Direction Territoriale d'Aménagement Nantes Ouest
Département du Développement Urbain
Direction Générale Déléguée à la Cohérence Territoriale Nantes Métropole et Ville de Nantes
Chef de projet : Vincent Morandeau
2, cours du Champ-de-Mars
44923 Nantes Cedex 9
Tél. : 02 40 99 49 60

Nantes Métropole Aménagement
Responsable d'opérations : Elyse Cazenove
2-4, avenue Carnot - 44009 Nantes cedex 1
Tél. : 02 40 41 01 30

Pôle Nantes-Ouest Nantes Métropole
La Maison des services publics
Chargée de développement économique : Véronique Boceno
Place de la Liberté - 44100 Nantes
Tél. : 02 28 03 47 00

Équipe de quartier Ville de Nantes Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne
Chargée de quartier : Géraldine Gosseume
2, rue du Drac - 2^e étage - 44100 Nantes
Tél. : 02 40 95 28 77

Direction du patrimoine et de l'archéologie Ville de Nantes
Patrimoine industriel, maritime et fluvial
Chargé de mission : Gaëlle Cudal
33, rue de Strasbourg - 44000 Nantes
Tél. : 02 40 41 56 54
www.patrimoine.paysdelaloire.fr

Direction Générale Proximité et Territoire Ville de Nantes
Service des Espaces Verts et de l'Environnement (SEVE)
Responsable Secteur Ouest : Jacky Malinge
14, mail Pablo Picasso
44094 Nantes Cedex 1
Tél. : 02 40 41 64 17

JOURNAL DE PROJET BAS-CHANTENAY N°4 Juin 2019

Directeur de la publication : Hassen Bouflim
Édité par Nantes Métropole Aménagement, Ville de Nantes et Nantes Métropole
Création et réalisation : doublemixte
Photographies : Roberto Giangrande, Guillaume Satre, Ville de Nantes
Document imprimé sur du papier recyclé